

Description

La présente invention concerne une montre électronique analogique comportant deux moteurs, le premier moteur entraînant l'affichage de l'heure et le second moteur l'affichage du quantième. Elle concerne plus particulièrement une montre comprenant, en outre, un circuit calendrier perpétuel. Ce circuit comporte des compteurs de jours, de mois et d'années et fournit un signal représentatif de la date à un circuit de commande qui active le second moteur en le faisant avancer du nombre de pas nécessaires pour que l'indication du quantième corresponde au contenu du compteur de jours et soit, par conséquent, en accord avec l'indication d'un calendrier perpétuel.

De telles montres sont bien connues et un exemple de réalisation est décrit dans le brevet US 4 300 222. La montre décrite dans ce document est pourvue d'un calendrier perpétuel affichant le quantième et, éventuellement, le jour de la semaine. Si le calendrier ne soulève aucune critique tant que la montre fonctionne normalement, par contre, après un changement de pile, les compteurs se mettant dans des états n'ayant aucun rapport avec la date, le circuit calendrier n'est plus à même de fournir des signaux corrects.

Après le remplacement de la pile, il faut donc procéder à la mise à l'état des compteurs et de l'affichage du quantième ainsi que, bien entendu, à la mise à l'heure de la montre. L'opération de correction de l'affichage du quantième est faite de façon conventionnelle. Par contre, la mise à l'état des compteurs n'est guère réalisable par l'utilisateur, ni par un horloger qui ne disposerait pas d'un équipement adéquat. En effet, d'une part, afin de diminuer la durée des opérations, chaque compteur doit être corrigé séparément, ce qui implique des manipulations complexes. D'autre part, pour mener à bien cette correction, il est nécessaire de connaître le contenu des compteurs. Or, cette information n'apparaît pas sur l'affichage de la montre.

Pour ces raisons, le changement de pile ne peut être effectué qu'en usine ou dans un centre de service après vente, ce qui constitue une contrainte importante dans l'utilisation d'une montre par ailleurs très pratique.

L'invention a pour but de pallier cet inconvénient en proposant une montre dont le calendrier perpétuel ne nécessite, après un remplacement de la pile, qu'une correction de l'affichage de quantième à l'aide d'une manipulation simple, pouvant être effectuée par le porteur de la montre.

Pour atteindre cet objectif, la montre selon l'invention, comprenant:

- un circuit garde-temps fournissant un signal base de temps et un signal d'avance rapide ayant une fréquence supérieure à celle du signal base de temps;
- un premier moteur activé à partir du signal base de temps;
- un contact journalier activé par le premier moteur à la fin de chaque jour pour fournir un signal journalier;
- un affichage analogique de l'heure entraîné par le premier moteur;

- un organe de correction pouvant occuper une position neutre et une position de correction dans laquelle il permet de modifier les indications de l'affichage de l'heure;
- des moyens couplés à l'organe de correction et fournissant un signal logique de positionnement, un niveau de ce signal étant représentatif de la position neutre de cet organe et l'autre niveau de la position de correction;
- un circuit calendrier perpétuel comprenant des compteurs de jours, de mois et d'années, connectés en série et activés par le signal journalier, et des moyens répondant à l'état des compteurs de mois et d'années pour mettre, à la fin des mois de 31 jours, le compteur de jours dans l'état correspondant au premier jour du mois suivant, état dans lequel le compteur de jours fournit un signal mensuel;
- un second moteur
- un affichage analogique du quantième entraîné par le second moteur;
- des moyens activés par le second moteur produisant un signal de quantième chaque fois que le quantième passe par le premier d'un mois;
- un circuit de commande du second moteur fournissant à celui-ci, en réponse au signal journalier, au signal mensuel, au signal de quantième et au signal d'avance rapide, un signal de commande lui permettant de déplacer, à la fréquence du signal d'avance rapide, l'affichage du quantième du nombre de jours correspondant au complément à 32 de l'état du compteur de jours; et
- une pile alimentant le circuit électronique, est principalement remarquable en ce qu'elle comprend en outre:
 - une mémoire non volatile reprogrammable;
 - un premier circuit de transmission couplé aux compteurs de mois et d'années pour transférer dans la mémoire non volatile le contenu de ces compteurs respectivement à la fin de chaque mois et année;
 - un circuit de détection fournissant un signal de détection au moment du remplacement de la pile, à une date de remplacement, ayant entraîné l'arrêt de la montre à une date d'arrêt;
 - un second circuit de transmission pour transférer, en réponse au signal de détection, le contenu de la mémoire non volatile dans les compteurs de mois et d'années; et
 - un circuit d'initialisation recevant le signal de détection, le signal de quantième, le signal de positionnement, le signal d'avance rapide et le signal représentatif du contenu du compteur de jours et qui fournit, en réponse au déplacement de l'organe de correction de la position de correction à la position neutre après la mise à la date de la montre, un signal de discrimination au compteur de mois destiné à incrémenter ce compteur d'une unité lorsque le quantième de la date de remplacement de la pile est inférieur au quantième de la date d'arrêt de la montre, afin que le compteur de mois indique le mois correct si la pile est remplacée dans un intervalle de vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf ou trente jours compté à partir de la date d'arrêt de la montre.
- Un avantage de la présente invention provient de ce qu'après un changement de pile, pourvu qu'il

soit réalisé dans un intervalle d'un mois à partir de la date d'arrêt de la montre; il suffit de une montre-calendrier conventionnelle, pour que le circuit calendrier perpétuel fonctionne de nouveau correctement.

Un autre avantage de l'invention est qu'elle ne nécessite pas la mémorisation, toutes les 24 heures, du contenu du compteur de jours dans la mémoire non volatile, ceci permettant de réduire la surface de cette mémoire, de diminuer sa consommation et d'accroître sa durée de vie.

D'autres propriétés et avantages de la montre selon l'invention ressortiront de la description qui va suivre, faite en regard du dessin annexé et donnant, à titre explicatif mais nullement limitatif, un exemple de réalisation d'une telle montre. Sur ce dessin, les figures 1, 2 et 3 montrent les schémas d'une forme de réalisation du circuit de la montre selon la présente invention, les références a, b, c... m indiquant les points de liaison entre les conducteurs passant d'une figure à une autre.

On distingue sur ces figures un circuit garde-temps 1 qui fournit un signal base de temps S1 à un premier moteur 2 lequel, par l'intermédiaire d'un mécanisme de commande 3, entraîne un affichage de l'heure 4 comprenant des aiguilles d'heures, de minutes et de secondes.

Le circuit garde-temps 1 comprend un oscillateur 10 fournissant un signal de 32768 Hz par exemple, stabilisé en fréquence par un résonateur à quartz 11, une porte ET12 à deux entrées, une entrée étant reliée à la sortie de l'oscillateur, un diviseur de fréquence 13 dont l'entrée est connectée à la sortie de la porte ET12, une porte ET104 à deux entrées, une entrée étant reliée à une sortie du diviseur délivrant un signal de 1 Hz, et un circuit d'attaque 14 recevant de la porte ET104 le signal de 1 Hz et fournissant à sa sortie le signal S1. Le diviseur de fréquence 13 a encore une sortie qui délivre un signal d'avance rapide ou de rattrapage S13 ayant une fréquence de l'ordre de 10 Hz, et une entrée de remise à zéro R qui permet de remettre à zéro les derniers étages du diviseur, situés après l'étage fournissant le signal S13. Cette entrée R est connectée à la sortie d'un inverseur 15 dont l'entrée est reliée à la seconde entrée de la porte ET12.

Le premier moteur 2 est, par exemple, du type pas à pas à un sens de rotation, ou unidirectionnel. Il entraîne, dans le mécanisme de commande 3, un premier train d'engrenages, non représenté, qui fait avancer les aiguilles de l'affichage 4. Ce même train d'engrenages actionne aussi un contact journalier X, ou premier contact, le fermant au moment du passage de la montre d'un jour au jour suivant, analogique conventionnelle dont le fonctionnement est le suivant. Lorsque la couronne est en position poussée ou neutre 16, le signal Sy se trouvant au niveau logique haut, la porte ET12 laisse passer le signal de l'oscillateur 10 jusqu'au diviseur de fréquence 13. L'entrée de remise à zéro R du diviseur se trouvant au niveau logique bas, ce circuit fournit le signal de 1 Hz à l'entrée du circuit d'attaque 14 à travers la porte ET104 dont l'autre entrée est supposée pour le moment être au niveau logique haut. Le circuit 14 fournit à son tour le signal base de temps

S1 au premier moteur 2. Ce moteur entraîne, par l'intermédiaire du premier train d'engrenages, les aiguilles de l'affichage de l'heure 4 et actionne, à l'aide du même train d'engrenages, le contact X. Le signal journalier Sx produit par ce contact passe, à minuit, du niveau logique bas au niveau haut pour revenir, un peu plus tard, au niveau logique bas, état dans lequel il reste jusqu'au début du jour suivant.

En position tirée ou de correction 16' de la couronne le signal Sy se trouve au niveau logique bas, ce qui a pour effet de bloquer la porte ET12 et de remettre à zéro, à travers l'inverseur 15, le diviseur de fréquence 13 qui ne reçoit, dans ces conditions, aucun signal. Il en est de même pour le moteur 2, qui reste au repos. Les aiguilles de l'affichage 4 ne peuvent alors être déplacées que par la couronne qui, dans cette position, est mise en liaison avec le train d'engrenage afin de permettre une mise à l'heure précise de la montre. Bien entendu, lorsque les aiguilles, entraînées par la couronne, passent par minuit, le contact X est activé de la même manière que quand elles sont entraînées par le premier moteur.

La montre comporte, en outre, un quantième perpétuel qui indique le jour du mois. Cette information est donnée par un affichage de quantième 20, réalisé de manière conventionnelle à l'aide d'un disque portant les chiffres 1 à 31. Sur le dessin, l'affichage 20 est séparé de l'affichage 4, mais en réalité le quantième apparaît dans un guichet 21 de l'affichage de l'heure.

L'affichage 20 active par ailleurs un contact de quantième Z le premier de chaque mois à l'aide, par exemple, d'une dent 22 disposée sur le disque en regard du chiffre 1. Ce contact fournit un signal de quantième Sz qui passe au niveau logique haut au commencement du premier de chaque mois pour revenir, un jour plus tard, au niveau logique bas, état dans lequel il reste jusqu'au début du mois suivant.

Le saut du quantième est réalisé à l'aide d'un second moteur unidirectionnel 23 qui entraîne l'affichage 20 par l'intermédiaire d'un second train d'engrenages 24. Le moteur 23, de son côté, est activé par un signal de commande S25 fourni par un circuit de commande 25.

Ce circuit 25 comprend une porte ET26 à trois entrées, une porte OU27 à deux entrées, dont une entrée est reliée à la sortie de la porte ET26, et un circuit d'attaque 28 connecté à la sortie de la porte 27 et qui fournit à sa sortie le signal de commande S25. Une entrée de la porte ET26 reçoit le signal de rattrapage S13, une autre entrée reçoit le signal de quantième Sz, et la dernière entrée un signal mensuel qui sera défini ultérieurement. Enfin l'autre entrée de la porte OU27 reçoit le signal journalier Sx.

La montre comporte encore un circuit calendrier perpétuel 30 comprenant un compteur de jours 31 de 5 bits comptant par 31, un compteur de mois 32 de 4 bits comptant par 12 et un compteur d'années 33 de 2 bits comptant par 4. L'entrée du compteur 33 est reliée à la sortie du compteur 32 et il est supposé pour le moment que l'entrée de ce dernier compteur est directement reliée à la sortie du compteur 31. Le compteur 31 reçoit sur son entrée de comptage le si-

gnal journalier Sx et fournit sur une sortie, au début le chaque mois, le signal mensuel, référencé Sm, au compteur 32 lequel, à son tour, fournit au début de chaque année un signal annuel Sa au compteur 33. Le signal Sx est appliqué au compteur 31 à travers une porte OU108 à deux entrées, une entrée étant reliée au contact X alors que l'autre entrée est supposée pour le moment se trouver au niveau logique bas. Sur une autre sortie de chaque compteur apparaît un signal représentatif de son contenu, référencé S31 pour le compteur 31, S32 pour le compteur 32 et S33 pour le compteur 33. Le compteur 32 fournit en outre un signal Smc indiquant les mois courts de moins de 31 jours et le compteur 33 un signal Sab indiquant l'année bissextile dans un cycle de 4 ans.

Le circuit 30 comprend en outre un circuit de correction 34 qui reçoit les signaux Smc et Sab. Ce circuit élabore, à partir des signaux Smc et Sab, un signal de correction S34 pour le compteur 31, mettant le contenu de ce compteur à 1 au moment du passage du calendrier d'un mois court au mois suivant. De cette manière le contenu du compteur 31 reste toujours en accord avec les indications d'un quantième perpétuel.

Le passage à 1 du contenu du compteur 31 génère le signal Sm. On supposera que ce signal est normalement au niveau logique bas et qu'il passe au niveau logique haut à minuit, moment où le circuit calendrier passe d'un mois au mois suivant, pour revenir au niveau logique bas au plus tard un jour après.

L'ensemble des signaux S31, S32, et S33 forme un signal calendrier de 11 bits représentatif de la date contenue dans les compteurs 31, 32 et 33. Chacun de ces compteurs comporte, par ailleurs, une entrée E permettant de les mettre, à l'aide d'un signal logique, respectivement à un jour, à un mois et à une année donnés. Cette mise à la date ne peut cependant être effectuée qu'en usine.

Le circuit 30 ne sera pas décrit en détail car de tels circuits sont bien connus et un exemple de réalisation est décrit dans la référence citée.

Le signal mensuel Sm est appliqué sur la dernière entrée de la porte ET26 du circuit de commande 25 à travers une porte OU106 à deux entrées, une entrée recevant le signal Sm et l'autre entrée un signal logique supposé pour le moment être au niveau bas. Dans ces conditions le fonctionnement du circuit 25 est le suivant. En supposant que le quantième 20 et le circuit calendrier 30 aient été mis à la date, le signal journalier Sx, atteignant à minuit l'entrée du circuit d'attaque 28 à travers la porte OU27, fera avancer le quantième 20 d'un jour. Le même signal incrémentera également d'une unité le compteur des jours 31. Si le quantième et le compteur des jours indiquent une date autre que celle du dernier jour d'un mois, les signaux Sz et Sm seront respectivement au niveau logique haut et au niveau logique bas. Le signal de rattrapage S13, dans ce cas, est bloqué au moyen de la porte ET26 par le signal Sm. Le quantième 20, ayant effectué un pas, restera donc dans cette position jusqu'à la prochaine fermeture du contact X.

Si le quantième 20 indique, par contre, le 30 d'un mois de 30 jours, le signal Sx fera passer, à minuit, le quantième à 31 et le contenu du compteur des

jours à 1. Le signal Sm passera alors au niveau logique haut, niveau auquel se trouve le signal Sz puisque le contact Z est fermé dans cette position du quantième. Le signal de rattrapage S13 est supposé être formé d'impulsions et avoir une fréquence de 8 Hz, par exemple. Ce signal peut, dans ces conditions, passer à travers les portes ET26 et OU27 et atteindre l'entrée du circuit 28. En réponse à chaque impulsion du signal S13, le circuit 28 produit un signal faisant avancer le quantième d'un jour. Dans le cas présent, le quantième indiquant 31, une seule impulsion du signal S13 est suffisante pour faire passer le quantième à 1 et le mettre en accord avec le contenu du compteur 31. Dans cette nouvelle position du quantième le contact Z est ouvert et le signal Sz se trouve au niveau logique bas. Ceci a pour effet de bloquer le signal S13 par la porte ET26. Le quantième reste donc dans cette position jusqu'au prochain signal journalier Sx qui fera passer le quantième 20 et le contenu du compteur 31 à 2. A ces états du quantième 20 et du compteur 31 correspondent un niveau logique haut du signal Sz, le contact Z étant fermé, et un niveau logique bas du signal Sm. Ce dernier signal a alors pour effet de bloquer le signal S13 au moyen de la porte ET26 jusqu'à ce que le contenu du compteur 31 ait de nouveau atteint la valeur 1.

Le même raisonnement montrerait qu'à la fin d'un mois de février de 29 jours d'une année bissextile la porte ET26 du circuit de commande 25 laisserait passer deux impulsions consécutives du signal de rattrapage S13 pour faire avancer rapidement, à la fréquence de ce signal, le quantième de 30 à 1. Enfin, à la fin d'un mois de février de 28 jours, trois impulsions du signal de rattrapage feraient passer le quantième de 29 à 1.

A côté de la fonction du contact Z qui vient d'être décrite, ce contact permet encore, en cas de mauvais fonctionnement du quantième, de synchroniser le quantième avec le contenu du compteur de jours le premier de chaque mois. En effet, quelle que soit l'indication fournie par le quantième 20 lorsque le contenu du compteur 31 est égal à 1 et le signal mensuel Sm au niveau logique haut, la porte ET26 laissera passer le nombre d'impulsions du signal de rattrapage S13 nécessaires pour positionner rapidement le quantième sur le premier du mois.

Le circuit d'attaque 28 produit à sa sortie le signal de commande S25 dès l'apparition d'un signal à la sortie de la porte OU27. La durée de ce dernier signal n'influence donc pas le signal de commande. Ainsi, si une impulsion du signal de rattrapage S13 est interrompue par l'ouverture du contact Z et se trouve ainsi raccourcie, le quantième effectuera quand même un déplacement normal.

Pour déplacer le quantième 20 d'un jour, le signal de commande S25 peut ne contenir qu'une seule impulsion faisant tourner le moteur 23 d'un pas. Cependant, pour diminuer le couple que doit fournir le moteur et abaisser sa consommation, il est avantageux de déplacer le quantième en faisant faire au moteur N pas en réponse à un signal de commande S25 formé d'une série de N impulsions consécutives. Le déclenchement d'une impulsion d'une série entraîne automatiquement l'apparition des autres im-

nulsions de la série, de manière que le quantième ne
isse se déplacer que par jours entiers.

Le circuit de commande 25 peut aussi être conçu
de manière qu'il génère le signal de commande S25,
faisant avancer le quantième du nombre de jours né-
cessaires à la fin d'un mois de moins de 31 jours, à
partir des informations fournies par les signaux
Smc et Sab, à la place de celles fournies par le si-
gnal Sz. Une réalisation d'un tel circuit est décrite,
par exemple, dans le document cité. Le contact Z de-
vient alors inutile. Cette solution présente cepen-
dant l'inconvénient de ne pas permettre la synchro-
nisation du quantième 20, en cas de mauvais fonc-
tionnement de ce dernier, avec le contenu du
compteur 31 le premier de chaque mois.

Les circuits de la montre décrite sont alimentés
en énergie par une pile non représentée. Après la
mise initiale de la montre à l'heure et à la date, elle
continuera d'indiquer correctement le temps aussi
longtemps que la tension de la pile reste supérieure
à un seuil critique.

Après un certain temps de fonctionnement, la pile
épuisant, sa tension finit par descendre au des-
sous du seuil critique, entraînant l'arrêt de la montre
à une date D A. Cet arrêt a pour conséquence, ce
qui est important, la perte de la date contenue dans
les compteurs 31, 32 et 33 du circuit calendrier 30 à
ce moment, ces compteurs constituant en effet une
mémoire qui s'efface lorsqu'elle n'est plus suffisam-
ment alimentée en énergie. Le remplacement de la pi-
le usée par une pile neuve ne permet pas, bien en-
tendu, de retrouver cette date puisque les comp-
teurs se mettent alors dans des états quelconques,
ou dans un état donné sans rapport avec la date
d'arrêt de la montre, date qui est cependant tou-
jours affichée sur le quantième 20.

La pile une fois remplacée à une date D R, les
compteurs doivent donc être reprogrammés. C'est
une opération complexe qui nécessite le renvoi de la
montre à l'usine, ce qui constitue un inconvénient im-
portant.

Pour éviter cette difficulté, la montre comporte
encore un premier circuit de transmission 40, une
mémoire non volatile reprogrammable 41, dénommée
aussi EEPROM, qui garde son contenu même en
l'absence de la tension d'alimentation, un second cir-
cuit de transmission 42, un circuit de détection de
tension 43, et un circuit d'initialisation 100.

Les circuits de transmission peuvent, par exem-
ple, être réalisés à l'aide de portes de transmission
qui sont des composants électroniques connus en
soi, tandis que la mémoire non volatile, avec ses cir-
cuits d'interface permettant l'inscription et la lectu-
re d'une information, peut avantageusement être de
type FAMOS connu en soi également. L'utilisation
d'une telle mémoire en horlogerie est connue et, par
exemple, le brevet CH 534913 décrit un circuit logi-
que de correction de fréquence où le contenu de la
mémoire non volatile détermine la marche d'une mon-
tre. Il faut toutefois relever que la surface occupée
par un mémoire non volatile avec ses éléments d'in-
terface sur un circuit horloger est appréciable, que
sa consommation durant l'inscription et la lecture
n'est pas négligeable et, surtout, que la durée de la

mémorisation diminue rapidement avec le nombre
d'inscriptions et de lecture.

La mémoire non volatile dans la présente inven-
tion a pour but de sauvegarder le contenu des
compteurs du circuit calendrier 30 après l'épuise-
ment de la pile. La solution la plus avantageuse se-
rait de transférer dans cette mémoire le contenu du
compteur de jours 31 à la fin de chaque jour, le con-
tenu du compteur de mois 32 à la fin de chaque mois
et le contenu du compteur d'années 33 à la fin de
chaque année. Cependant, la partie de la mémoire
non volatile reliée au compteur de jours travaillerait
alors à une fréquence trop élevée pour garantir
une durée de vie suffisante de la montre.

Pour éviter cette difficulté, seuls les contenus
des compteurs de mois et d'années sont transférés
périodiquement dans la mémoire non volatile de la
présente réalisation, ce qui a encore pour avanta-
ge, en réduisant la capacité de cette mémoire de 11
bits à 6 bits, de diminuer sa surface de près de moi-
tié.

Le premier circuit de transmission 40 a pour but
de transférer le contenu des compteurs 32 et 33 du
circuit calendrier 30 dans la mémoire non volatile 41
en réponse à un signal de transfert. A cet effet, le
circuit 40 comprend une première série de 4 portes
de transmission référencée 45. Ces portes sont re-
liées, d'une part, à la sortie du compteur 32 pour re-
cevoir le signal S32 de 4 bits et, d'autre part, à l'en-
trée d'une première section 48 de 4 bits de la mémoi-
re 41. Ces portes sont commandées par le signal de
transfert qui, dans ce cas, est le signal mensuel Sm.

Ainsi, à la fin de chaque mois, lorsque le contenu
du compteur 32 change, la nouvelle valeur de ce
compteur est transférée dans la section 48 de la
mémoire 41, où elle reste mémorisée indépendam-
ment de la valeur de la tension de la pile.

Le second circuit de transmission 42 a la même
structure que le circuit 40. Il comporte ainsi égale-
ment une première série de 4 portes de transmis-
sion référencée 51. Ces portes sont reliées, d'une
part, à la sortie de la section 48 de la mémoire 41
pour recevoir le signal S32 et, d'autre part à l'en-
trée E du compteur 32.

Au moment du remplacement de la pile à la date D
R, le circuit 43, qui est une bascule monostable con-
nue en soi, fournit un signal de détection S43 indi-
quant que la tension aux bornes des circuits est de
nouveau au moins égale au seuil critique. Ce signal
est pris comme signal de transfert pour le second
circuit de transmission 42. Donc, à cet instant,
alors que l'état du compteur 32 est indéfini, ce comp-
teur reçoit sur son entrée E le signal S32 qui existait
au moment de l'arrêt de la montre à la date D A.

Le circuit 40 comporte encore une deuxième série
de 2 portes de transmission 46 servant à transmet-
tre, à la fin de chaque année en réponse au signal
Sa, le contenu du compteur 33 dans une deuxième
section 49 de 2 bits de la mémoire 41. Le circuit 42
comporte aussi une deuxième série de 2 portes de
transmission 52 reliées, d'une part, à la sortie de la
section 49 et, d'autre part, à l'entrée E du compteur
33, le signal S43 étant pris comme signal de trans-
fert pour ces portes comme pour les portes 51.

Ainsi, juste après le remplacement de la pile à la date D_R, le compteur de mois 32 et le compteur d'années 33 sont remis, par le signal S43 et à l'aide du circuit 42, dans l'état qu'ils avaient au moment de l'arrêt de la montre à la date D_A, alors que le compteur de jours 31 prend un état indéfini. Le quantième 20 garde, bien entendu, la position qu'il avait à la date D_A.

Pour que le calendrier de la montre indique de nouveau la date correcte, après le remplacement de la pile, le compteur de jours 31 doit d'abord être mis en accord avec l'affichage 20 du quantième, puis le compteur 31 et l'affichage 20 mis manuellement au quantième de la date D_R.

La mise en accord du compteur 31 avec l'affichage 20 est obtenue automatiquement à l'aide du circuit d'initialisation 100 après le remplacement de la pile. Ce circuit détermine en outre si la nouvelle pile a été mise en place le même mois ou le mois suivant l'arrêt de la montre et, dans ce dernier cas, incrémente le compteur 32 d'une unité pour que son contenu corresponde au mois correct.

Le circuit d'initialisation 100, en remettant en accord le compteur de jours 31 avec l'affichage de quantième 20, joue un rôle analogue à celui d'une section supplémentaire de 5 bits qu'aurait la mémoire non-volatile 41 et qui, à l'aide de portes de transmission, mémoriserait le contenu du compteur 31 au moment de l'arrêt de la montre et transférerait cette information dans ce compteur après le changement de la pile. Le circuit 100, formé de circuits logiques conventionnels, présente cependant sur une mémoire non-volatile de 5 bits l'avantage de prendre moins de place, de consommer moins d'énergie, et de ne présenter aucune limitation du point de vue durée de vie.

La mise à la date manuelle, que la montre comporte une mémoire non-volatile sauvegardant le contenu du compteur de jours ou qu'elle ait un circuit d'initialisation, est similaire dans les deux cas. Cette opération consiste à faire effectuer à l'aiguille des heures, à l'aide de la couronne placée dans la position de correction 16', autant de fois 24 heures qu'il est nécessaire pour amener le quantième à la date D_R. Une telle mise à la date pouvant être longue, une manière de procéder plus rapide sera décrite ultérieurement. Ensuite la montre doit, bien entendu, être mise à l'heure de façon conventionnelle.

Le circuit d'initialisation 100, qui sera maintenant décrit, n'intervient dans le fonctionnement de la montre qu'au moment du remplacement de la pile, le reste du temps il se trouve dans un état d'attente. Ce circuit comprend une porte ET105 à deux entrées, une porte OU118 à deux entrées, un circuit séquentiel 119 élaborant des signaux logiques de commande, et un circuit de discrimination 120 qui produit un signal de discrimination S120 lorsque la pile est remplacée dans le mois qui suit l'arrêt de la montre.

Une entrée de la porte ET105 est reliée à la sortie du compteur de jours 31 pour recevoir le signal mensuel S_m. La sortie de cette porte est connectée à une entrée de la porte OU118 dont la sortie est reliée à l'entrée de comptage du compteur de mois 32.

L'autre entrée de la porte ET105 reçoit du circuit 119 le signal logique S102, et l'autre entrée de la porte OU118 un signal de discrimination S120 du circuit 120. Le signal S102 est encore appliqué sur l'autre entrée de la porte ET104. Lorsque la montre est dans son état de fonctionnement normal, le signal S102 se trouve au niveau logique haut et le signal S120 au niveau logique bas. Il en résulte que dans ce cas le signal S_m passe à travers les portes 105 et 118 de la sortie du compteur 31 à l'entrée du compteur 32, et le signal de sortie du diviseur 13 à l'entrée du circuit d'attaque 14 à travers la porte 104, comme cela avait été supposé auparavant.

Le circuit séquentiel 119 contient une bascule bistable RS101 dont l'entrée S de mise à l'état est reliée à la sortie du circuit 43 pour recevoir le signal de détection S43, et l'entrée R de remise à zéro est connectée au contact Z à travers un inverseur 110 pour recevoir un signal S_z, inverse du signal de quantième S_z. La sortie Q de la bascule 101 délivre un signal S101 qui est appliqué sur une entrée d'une porte ET107 à deux entrées, l'autre entrée de cette porte recevant le signal d'avance rapide S13. La sortie de la porte ET107 délivre un signal S107 qui est appliqué sur l'autre entrée de la porte OU108 dont la sortie, qui délivre un signal S108, est reliée à l'entrée du compteur 31. Le signal S101 est encore appliqué sur l'autre entrée de la porte OU106 et sur l'entrée d'une bascule monostable 111 répondant à un flanc descendant de ce signal. La sortie du circuit 111 est reliée à une entrée d'une porte OU103 à deux entrées à travers un circuit de retard réalisé, par exemple, à l'aide de deux inverseurs connectés en série référencés 112a et 112. L'autre entrée de la porte OU103 reçoit le signal de détection S43. La sortie de cette porte fournit un signal S103 qui est appliqué sur une entrée du compteur de jours 31 permettant de remettre à 1 le contenu de ce compteur.

Le circuit 119 comprend encore une autre bascule bistable RS, référencée 102, dont l'entrée S est reliée à la sortie du circuit 43 et l'entrée R à la sortie d'une bascule monostable 114. Le signal de positionnement S_y est appliqué à l'entrée de la bascule 114 qui répond à un flanc montant de ce signal. Une porte ET116 à deux entrées, ayant une entrée reliée à la sortie directe Q de la bascule 102 et l'autre entrée à la sortie de la bascule 114, fournit à sa sortie un signal S116. Enfin la sortie inverse Q de la bascule 102 fournit le signal S102 qui a déjà été mentionné.

Le circuit de discrimination 120 de son côté, contient un registre à mémoire 109 qui reçoit sur une entrée le signal S31 et, sur une entrée d'horloge C_K, le signal S101. Lorsque le signal S101 passe du niveau logique haut au niveau logique bas, le registre mémorise le nombre représentatif du contenu du compteur 31 à cet instant. La sortie du registre 109 est reliée à l'entrée d'un soustracteur 113 qui fournit un signal S113 représentatif de la différence entre le nombre 33 et le nombre mémorisé par le registre. Le signal S113 est appliqué sur une entrée A d'un comparateur 115 à deux entrées, l'autre entrée B recevant le signal S31. Le comparateur délivre un signal S115 qui se trouve au niveau logique bas lorsque le nombre correspondant au signal S113 est inférieur

ou égal au nombre correspondant au signal S31, et au niveau logique haut dans le cas contraire.

Enfin le circuit 120 comprend encore une porte ET117 à deux entrées qui reçoit les signaux S115 et S116 et fournit le signal de discrimination S120 à une entrée de la porte OU118.

Après l'arrêt de la montre à la date D A, l'affichage 20 continue d'indiquer le quantième de cette date et la mémoire non-volatile 41 de contenir les informations relatives au mois et à l'année. Le contenu du compteur de jours 31 est par contre définitivement perdu.

Le but essentiel du circuit d'initialisation 120 est de remettre en accord le compteur 31 avec l'affichage 20 après le remplacement de la pile à la date D R. Le fonctionnement de ce circuit est le suivant.

Juste après la mise en place de la nouvelle pile, la couronne étant en position neutre 16, le circuit 43 produit le signal de détection S43 qui contient une brève impulsion. Ce signal, en activant le circuit de transmission 42, transfère l'information relative au mois et à l'année de la mémoire non-volatile 41 dans les compteurs de mois 32 et d'années 33 qui se trouvent ainsi remis dans l'état où ils étaient à la date D A. Le signal S43, en passant par la porte OU103, remet en outre une première fois à 1 le compteur de jours 31. Enfin ce signal met à l'état les bascules 101 et 102, état dans lequel les sorties Q se trouvent au niveau logique haut.

Le niveau logique haut du signal S101, résultant de la mise à l'état de la bascule 101, se retrouve à la sortie de la porte OU106 et ouvre la porte ET26 au signal S13 pour autant que le signal Sz soit également au niveau logique haut, ce qui a lieu si le quantième 20 n'indique pas le premier d'un mois. Cet état du signal S101 ouvre également la porte ET107 au signal S13 et le registre 109 au signal S31.

Le signal S102 se trouve par contre au niveau logique bas, ce qui a pour effet de bloquer le signal base de temps S1 en fermant la porte ET104 au signal de sortie du diviseur 13, et d'empêcher le signal Sm de parvenir à l'entrée du compteur 32 en bloquant la porte ET105.

Dans ces conditions le moteur 2 et le compteur 32 ne reçoivent aucun signal alors que le signal S13, en passant par les portes ET26 et OU27, active le moteur 23 pour que l'affichage 20 avance de N pas, de la position correspondant à la date d'arrêt D A jusqu'à la position 1 dans laquelle le contact Z, en s'ouvrant, fait passer le signal Sz du niveau logique haut au niveau logique bas. Le signal S13 traverse également les portes ET107 et OU108 pour incrémenter le compteur 31 dont le contenu passe de 1 à 1+N. Cette dernière valeur est introduite dans le registre 109 puisque son entrée Ck se trouve au niveau logique haut. Si le signal Sz était initialement au niveau logique bas, l'affichage 20 indiquant 1 à la date D A, cela correspondrait simplement au cas N = 0.

Le passage au niveau logique bas du signal Sz, au moment de l'ouverture du contact Z, a pour effet d'arrêter le passage du signal S13 à travers la porte ET26 et de bloquer l'affichage 20 dans la position où il indique 1. Le signal Sz, en traversant l'inverseur 110, remet également à zéro la bascule 101, ce qui fait

passer le signal S101 du niveau logique haut au niveau logique bas. Cette transition du signal S101 entraîne le blocage du signal S13 par la porte ET107, la mémorisation de la valeur 1+N dans le registre 109, dont l'entrée Ck passe au niveau logique bas, et la production d'un signal contenant une brève impulsion par la bascule monostable 111. Le signal produit par la bascule 111, en passant par la porte OU103, vient remettre une deuxième fois à 1 le contenu du compteur 31 de manière qu'il soit en accord avec l'affichage 20. Ce signal est cependant suffisamment retardé par les inverseurs 112a et 112b pour que la remise à 1 du compteur soit effectuée après la mémorisation de son contenu 1+N dans le registre 109. La quantité 1+N est transmise à l'entrée du soustracteur 113 qui calcule le nombre 32-N correspondant au quantième de la date d'arrêt D A de la montre. Le signal S113 fourni par le soustracteur, représentatif du quantième ainsi calculé, est appliqué à l'entrée A du comparateur 115.

Après le remplacement de la pile, la couronne doit être déplacée de la position neutre 16 dans la position de correction 16'. Cette manipulation entraîne l'ouverture du contact Y et le passage du signal Sy du niveau logique haut au niveau logique bas. Ceci a pour effet de bloquer la porte ET12 au signal issu de l'oscillateur 10 et de remettre à zéro les derniers étages du diviseur de fréquence 13.

La couronne étant dans la position de correction 16', la montre doit ensuite être mise à la date D R. Ceci est obtenu en tournant la couronne de manière à activer le contact X qui fournit le signal Sx, signal formé d'une suite d'impulsions. Chaque impulsion, en passant par la porte OU27, avance l'affichage 20 d'un jour et, en passant par la porte OU108, incrémente le compteur de jours 31 d'une unité. L'affichage 20 et le compteur 31 restent donc en accord. Le contact X doit être activé le nombre de fois nécessaire pour que l'affichage 20 passe de la position 1 à la position correspondant au quantième de la date D R. Le contenu du compteur 31 correspond alors également à ce quantième et cette information est transmise par le signal S31 sur l'entrée B du comparateur 115.

Il sera supposé par la suite que la pile a été changée au plus tard pendant le mois qui suit le mois d'arrêt de la montre à un jour dont le quantième est inférieur au quantième du jour d'arrêt. Cela signifie que la pile doit être remplacée dans un intervalle de temps de 27, 28, 29 ou 30 jours compté à partir du jour d'arrêt, la durée de l'intervalle dépendant du nombre de jours du mois correspondant à la date D A. Dans ces conditions, si le quantième de la date D A est inférieur ou égal au quantième de la date D R, cela signifie que la pile a été remplacée dans le même mois que le mois d'arrêt de la montre et le signal S115 à la sortie du comparateur 115 se trouve au niveau logique bas. Dans le cas contraire, si le quantième de la date D A est plus grand que le quantième de la date D R, cela signifie que la pile a été remplacée dans le mois qui suit le mois d'arrêt, et le signal S115 se trouve au niveau logique haut.

Il y a lieu de mettre ensuite la montre à l'heure de manière conventionnelle, ce qui n'influence ni

l'affichage 20 ni le compteur 31.

La montre ayant été mise à l'heure et à la date, il ne reste plus qu'à repousser la couronne de la position de correction 16' dans la position neutre 16.

Cette manipulation, en fermant le contact Y, fait passer le signal Sy du niveau logique bas au niveau logique haut. Le niveau haut de Sy entraîne l'ouverture de la porte ET12 au signal issu de l'oscillateur 10, et l'activation de la bascule monostable 114 laquelle, en produisant une impulsion sur l'entrée R de la bascule 102, remet celle-ci à zéro. Une brève impulsion est produite à l'entrée de la porte ET116 pendant que l'entrée R de la bascule 102 est au niveau logique haut et sa sortie Q pas encore au niveau logique bas. Cette impulsion passe à travers la porte ET117, pour incrémenter le compteur 32 d'une unité et le mettre au mois correct, uniquement lorsque le signal S115 se trouve au niveau logique haut, c'est-à-dire que la pile a été remplacée dans le mois qui suit l'arrêt de la montre. La remise à zéro de la bascule 102 fait en outre passer le signal S102 du niveau logique bas au niveau logique haut. Ceci a pour effet, d'une part, d'ouvrir la porte ET104 au signal issu du diviseur de fréquence 13, permettant au circuit garde-temps 1 de fournir le signal base de temps S1, et, d'autre part, d'ouvrir la porte ET105 au signal mensuel Sm issu du compteur 31.

La mise de la couronne dans la position neutre 16, en rétablissant le signal base de temps S1, permet donc à la montre de repartir et au circuit calendrier 30 de fonctionner normalement puisque le compteur 32 reçoit de nouveau le signal mensuel Sm.

La montre qui vient d'être décrite peut avantageusement comporter, en outre, un dispositif de fuseaux horaires à positionnement magnétique, connu en soi. La couronne 16 doit alors pouvoir occuper une deuxième position de correction, non représentée, dans laquelle elle agit sur une partie du premier train d'engrenages pour déplacer, par heures entières, uniquement l'aiguille des heures et activer le contact X à chaque passage de l'aiguille des heures par minuit. Le quantième 20 est alors déplacé d'un jour entier et le compteur 31 incrémenté d'une unité. Dans la deuxième position de correction de la couronne le contact Y reste fermé, afin que la montre continue de fonctionner normalement.

A côté de la fonction pour laquelle il est destiné, le dispositif de fuseaux horaires permet aussi, après un changement de pile, de mettre la montre à la date beaucoup plus rapidement qu'en utilisant la mise à l'heure conventionnelle. Si la montre comporte un dispositif de fuseaux horaires permettant de déplacer l'aiguille des heures dans les deux sens, le second moteur 23 serait avantageusement aussi du type à deux sens de rotation, ou bidirectionnel. Le mécanisme de commande 3 devrait alors comporter des moyens, non représentés mais connus en soi, par exemple des contacts, associés à un circuit, et fournissant un signal logique de discrimination du sens de rotation de la couronne sur une entrée non représentée du circuit 28, et sur une entrée non représentée des compteurs 31, 32 et 33. A un niveau logique de ce signal correspondrait une rotation en avant du moteur, faisant avancer le quantième, et l'incrémentation des compteurs, tandis qu'à l'autre

niveau logique correspondrait une rotation en arrière du moteur et la décrémentation des compteurs. L'indication de l'affichage 20 resterait, dans ces conditions, toujours en accord avec le contenu du compteur 31 pour indiquer le quantième exact, quel que soit le sens de rotation de l'aiguille des heures au moment de l'activation du contact X, en réponse à la rotation de la couronne 16 alors qu'elle se trouve dans une position de correction.

Avec un moteur 23 du type bidirectionnel il y a intérêt à utiliser un circuit d'initialisation permettant, après un changement de pile, de mettre la montre à la date par le chemin le plus direct en tournant la couronne dans le sens qui entraîne le moins de sauts de l'affichage du quantième.

La mise à l'heure de la montre, au lieu d'être mécanique, pourrait être faite électroniquement par des signaux produits par un circuit de mise à l'heure, non représenté mais connu en soi, activant le premier moteur 2 en réponse à une rotation de la couronne 16. Pour rendre cette manœuvre plus aisée, il serait avantageux que le moteur 2 soit également du type bidirectionnel.

Il est bien entendu que la montre qui vient d'être décrite peut subir encore d'autres modifications et se présenter sous diverses variantes évidentes à l'homme de l'art, sans sortir du cadre de la présente invention.

Revendications

1. Montre électronique comprenant:

- un circuit garde-temps (1) fournissant un signal base temps (S1) et un signal d'avance rapide (S13) ayant une fréquence supérieure à celle du signal base de temps (S1);
- un premier moteur (2) activé à partir du signal base temps (S1);
- un contact journaliser (X) activé par le premier moteur (2) à fin de chaque jour pour fournir un signal journalier (Sx);
- un affichage analogique de l'heure (4) entraîné par premier moteur (2);
- un organe de correction (3) pouvant occuper une position neutre (16) et une position de correction (16') dans laquelle il permet modifier les indications dudit affichage (4);
- des moyens (Y) couplés audit organe (3) et fournissant un signal logique de positionnement (Sy), un niveau de ce signal étant représentatif de la position neutre (16) dudit organe (3) et l'autre niveau de position de correction (16'),
- un circuit calendrier perpétuel comprenant des compteurs jours (31), de mois (32) et d'années (33), connectés en série activés par ledit signal journalier (Sx), et des moyens (34) répondant l'état des compteurs de mois (32) et d'années (33) pour mettre, à la fin mois de moins de 31 jours, le compteur de jours (31) dans l'état correspondant au premier jour du mois suivant, étant dans lequel le correcteur de jours fournit un signal mensuel (Sm);
- un second moteur (23);
- un affichage analogique (20) du quantième entraîné par second moteur (23),



l'affichage 20 ni le compteur 31.

La montre ayant été mise à l'heure et à la date, il ne reste plus qu'à repousser la couronne de la position de correction 16' dans la position neutre 16.

Cette manipulation, en fermant le contact Y, fait passer le signal Sy du niveau logique bas au niveau logique haut. Le niveau haut de Sy entraîne l'ouverture de la porte ET12 au signal issu de l'oscillateur 10, et l'activation de la bascule monostable 114 laquelle, en produisant une impulsion sur l'entrée R de la bascule 102, remet celle-ci à zéro. Une brève impulsion est produite à l'entrée de la porte ET116 pendant que l'entrée R de la bascule 102 est au niveau logique haut et sa sortie Q pas encore au niveau logique bas. Cette impulsion passe à travers la porte ET117, pour incrémenter le compteur 32 d'une unité et le mettre au mois correct, uniquement lorsque le signal S115 se trouve au niveau logique haut, c'est-à-dire que la pile a été remplacée dans le mois qui suit l'arrêt de la montre. La remise à zéro de la bascule 102 fait en outre passer le signal S102 du niveau logique bas au niveau logique haut. Ceci a pour effet, d'une part, d'ouvrir la porte ET104 au signal issu du diviseur de fréquence 13, permettant au circuit garde-temps 1 de fournir le signal base de temps S1, et, d'autre part, d'ouvrir la porte ET105 au signal mensuel Sm issu du compteur 31.

La mise de la couronne dans la position neutre 16, en rétablissant le signal base de temps S1, permet donc à la montre de repartir et au circuit calendrier 30 de fonctionner normalement puisque le compteur 32 reçoit de nouveau le signal mensuel Sm.

La montre qui vient d'être décrite peut avantageusement comporter, en outre, un dispositif de fuseaux horaires à positionnement magnétique, connu en soi. La couronne 16 doit alors pouvoir occuper une deuxième position de correction, non représentée, dans laquelle elle agit sur une partie du premier train d'engrenages pour déplacer, par heures entières, uniquement l'aiguille des heures et activer le contact X à chaque passage de l'aiguille des heures par minuit. Le quantième 20 est alors déplacé d'un jour entier et le compteur 31 incrémenté d'une unité. Dans la deuxième position de correction de la couronne le contact Y reste fermé, afin que la montre continue de fonctionner normalement.

A côté de la fonction pour laquelle il est destiné, le dispositif de fuseaux horaires permet aussi, après un changement de pile, de mettre la montre à la date beaucoup plus rapidement qu'en utilisant la mise à l'heure conventionnelle. Si la montre comporte un dispositif de fuseaux horaires permettant de déplacer l'aiguille des heures dans les deux sens, le second moteur 23 serait avantageusement aussi du type à deux sens de rotation, ou bidirectionnel. Le mécanisme de commande 3 devrait alors comporter des moyens, non représentés mais connus en soi, par exemple des contacts, associés à un circuit, et fournissant un signal logique de discrimination du sens de rotation de la couronne sur une entrée non représentée du circuit 28, et sur une entrée non représentée des compteurs 31, 32 et 33. A un niveau logique de ce signal correspondrait une rotation en avant du moteur, faisant avancer le quantième, et l'incréméntation des compteurs, tandis qu'à l'autre

niveau logique correspondrait une rotation en arrière du moteur et la décrémentation des compteurs. L'indication de l'affichage 20 resterait, dans ces conditions, toujours en accord avec le contenu du compteur 31 pour indiquer le quantième exact, quel que soit le sens de rotation de l'aiguille des heures au moment de l'activation du contact X, en réponse à la rotation de la couronne 16 alors qu'elle se trouve dans une position de correction.

Avec un moteur 23 du type bidirectionnel il y a intérêt à utiliser un circuit d'initialisation permettant, après un changement de pile, de mettre la montre à la date par le chemin le plus direct en tournant la couronne dans le sens qui entraîne le moins de sauts de l'affichage du quantième.

La mise à l'heure de la montre, au lieu d'être mécanique, pourrait être faite électroniquement par des signaux produits par un circuit de mise à l'heure, non représenté mais connu en soi, activant le premier moteur 2 en réponse à une rotation de la couronne 16. Pour rendre cette manoeuvre plus aisée, il serait avantageux que le moteur 2 soit également du type bidirectionnel.

Il est bien entendu que la montre qui vient d'être décrite peut subir encore d'autres modifications et se présenter sous diverses variantes évidentes à l'homme de l'art, sans sortir du cadre de la présente invention.

Revendications

1. Montre électronique comprenant:

- un circuit garde-temps (1) fournissant un signal base temps (S1) et un signal d'avance rapide (S13) ayant une fréquence supérieure à celle du signal base de temps (S1);
- un premier moteur (2) activé à partir du signal base temps (S1);
- un contact journaliser (X) activé par le premier moteur (2) à fin de chaque jour pour fournir un signal journalier (Sx);
- un affichage analogique de l'heure (4) entraîné par premier moteur (2);
- un organe de correction (3) pouvant occuper une position neutre (16) et une position de correction (16') dans laquelle il permet modifier les indications dudit affichage (4);
- des moyens (Y) couplés audit organe (3) et fournissant un signal logique de positionnement (Sy), un niveau de ce signal étant représentatif de la position neutre (16) dudit organe (3) et l'autre niveau de position de correction (16'),
- un circuit calendrier perpétuel comprenant des compteurs jours (31), de mois (32) et d'années (33), connectés en série activés par ledit signal journalier (Sx), et des moyens (34) répondant l'état des compteurs de mois (32) et d'années (33) pour mettre, à la fin mois de moins de 31 jours, le compteur de jours (31) dans l'état correspondant au premier jour du mois suivant, étant dans lequel le correcteur de jours fournit un signal mensuel (Sm);
- un second moteur (23);
- un affichage analogique (20) du quantième entraîné par second moteur (23),



- des moyens (Z) activés par le second moteur (3) produisant signal de quantième (Sz) chaque fois que le quantième passe par premier d'un mois;
- un circuit de commande (25) du second moteur (23) fournissant celui-ci, en réponse au signal journalier (Sx), au signal mensuel (Sm), signal de quantième (Sz) et au signal d'avance rapide (S13), un signal commande (S25) lui permettant de déplacer, à la fréquence du signal d'avance rapide (S13), l'affichage du quantième du nombre de jours correspondant au complément à 32 de l'état du compteur de jours (31); et
- une pile alimentant le circuit électronique, caractérisée en ce qu'elle comprend en outre:
 - une mémoire non-volatile reprogrammable (41);
 - un premier circuit de transmission (40) couplé aux compteurs de mois (32) et d'années (33) pour transférer dans la mémoire non-volatile (41) le contenu desdits compteurs (32, 33) respectivement à la fin de chaque mois et année;
 - un circuit de détection (43) fournissant un signal de détection (S43) au moment du remplacement de la pile, à une date de remplacement (DR), ayant entraîné l'arrêt de la montre à une date d'arrêt (DA);
 - un second circuit de transmission (42) pour transférer, en réponse au signal de détection (S43), le contenu de la mémoire non-volatile (41) dans les compteurs de mois (32) et d'années (33); et
 - un circuit d'initialisation (100) recevant le signal de détection (S43), le signal de quantième (Sz), le signal de positionnement (Sy), le signal d'avance rapide (S13), et le signal représentatif du contenu du compteur de jours (31) et qui fournit, en réponse au signal de positionnement (Sy) généré par le déplacement de l'organe de correction (31) de la position de correction (161) à la position neutre (16) après la mise à la date de la montre, un signal de discrimination (S120) au compteur de mois (32), destiné à incrémenter ce compteur (32) d'une unité lorsque le quantième de la date de remplacement (DR) de la pile est inférieur au quantième de la date d'arrêt (DA) de la montre, afin que le compteur de mois (32) indique le mois correct si la pile est remplacée dans un intervalle de vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf ou trente jours compté à partir de la date d'arrêt de la montre.
- 2. Montre selon la revendication 1, caractérisée en ce que le circuit d'initialisation comprend:
 - un circuit séquentiel (119) qui reçoit le signal de détection, le signal de quantième, le signal de positionnement et le signal d'avance rapide et qui délivre des signaux de commande (S101, S103, S107, S116); et
 - un circuit de discrimination (120) relié au circuit séquentiel et au compteur de jours et qui fournit ledit signal de discrimination au compteur de mois.
- 3. Montre selon la revendication 2, caractérisée en ce que le circuit de discrimination comprend:
 - un registre (109) relié au compteur de jours destiné à mémoriser un nombre représentatif du quantième de la date d'arrêt de la montre en réponse à un signal de commande (S101) du circuit

- séquentiel déclenché par le signal de quantième;
- un soustracteur (113) connecté à la sortie du registre et qui calcule le quantième de la date d'arrêt de la montre;
- un comparateur (115) relié, d'une part, au soustracteur et, d'autre part, au compteur de jours et qui fournit, après la mise à la date de la montre correspondant à la date du remplacement de la pile, un signal logique (S115) prenant un état logique lorsque le quantième de la date de remplacement de la pile est inférieur au quantième de la date d'arrêt de la montre, et l'autre niveau logique lorsque le quantième de la date de remplacement de la pile est supérieur ou égal au quantième de la date d'arrêt de la montre; et
- des moyens (117) qui reçoivent un signal de commande (S116) du circuit séquentiel et le signal du comparateur pour fournir ledit signal de discrimination au compteur de mois.

Claims

1. Electronic watch which comprises:

- a time-keeping circuit (1) for generating a time base signal (S1) and a rapid advance signal (S13) having a frequency greater than that of the time base signal (S1);
- a first motor (2) activatable off the time base signal (S1);
- a daily contact (X) activatable by the first motor, (2) at the end of each day to generate a daily signal (Sx);
- analogue time display means (4) arranged to be driven by the first motor (2);
- a corrector member (3) having an inoperative position (16) and an operative position (16') in which the indications given by said time display means (4) may be modified;
- means (Y) coupled with said corrector member (3) and arranged to generate a logic positioning signal (Sy), with one level of said signal being representative of the inoperative position (16) of said member (3) and the other level of said signal being representative of the operative position (16') of said member;
- a perpetual calendar circuit including day, month and year counters (31, 32, 33) connected in series and activatable by the daily signal (Sx), and means (34) responsive to the state of the month and year counters (32, 33) to put the day counter (31), at the end of months comprising less than 31 days, in the state corresponding to the first day of the following month, in which state the day counter (31) is arranged to generate a monthly signal (Sm);
- a second motor (23);
- analogue day of the month (display means (20) arranged to be driven by the second motor (23);
- means (Z) activatable by the second motor (23) to generate a day of the month signal (Sz) whenever the day of the month is the first day of a month;
- a circuit (25) for controlling the second motor (23) and arranged to issue to the latter, in response to the daily signal (Sx), to the monthly sig-



nal (Sm), to the day of the month signal (Sz) and to the rapid advance signal (S13), a control signal (S25) to enable the second motor to alter, at the frequency of the rapid advance signal (S13), the day of the month display by a number of days such as to make up to 32 the state of the day counter (31); and

- a cell for energizing the electronic circuitry; characterized in that it further comprises:

- a reprogrammable non-volatile memory (41);

- a first transmission circuit (40) coupled to the month and year counters (32, 33) to transfer into the non-volatile memory (41) the contents of said counters (32, 33) at the end of each month and of each year respectively;

- a detection circuit (43) arranged to generate a detection signal (S43) upon replacement, on a replacement date (Dr), of the cell that caused the watch to stop on a stoppage date (DA);

- a second transmission circuit (42) for transferring, in response to the detection signal (S43), the contents of the nonvolatile memory (41) into the month and year counters (32, 33); and

- an initialization circuit (100) arranged to receive the detection signal (S43), the day of the month signal (Sz), the positioning signal (Sy), the rapid advance signal (S13) and the signal representative of the contents of the day counter (31), and arranged to issue, in response to the positioning signal (Sy) generated by the motion of the corrector member (3) from its operative position (16') to its inoperative position (16) after setting the date of the watch, a discrimination signal (S120) to the month counter (32) such as to increment the latter (32) by one unit when the day of the month (Dr) on which the cell is replaced is less than the day of the month (DA) on which the watch stopped whereby the month counter (32) may indicate the correct month should the cell be replaced within twenty-seven, twenty-eight, twenty-nine or thirty days reckoned from the date of stoppage of the month.

2. Watch according to claim 1, characterized in that the initialization circuit comprises:

- a sequential circuit (119) arranged to receive the detection signal, the date of the month signal, the positioning signal and the rapid advance signal and to generate control signals (S101, S103, S107, S116); and

- a discrimination circuit (120) connected to the sequential circuit and to the day counter and arranged to issue said discrimination signal to the month counter.

3. Watch according to claim 2, characterized in that the discrimination circuit comprises:

- a register (109) connected to the day counter and able to memorize a number representative of the day of the month on which the watch stopped in response to a control signal (S101) from the sequential circuit triggered by the day of the month signal;

- a subtractor (113) connected to the output of the register and arranged to work out the day of the month on which the watch stopped;

- a comparator (115) connected firstly to the subtractor and secondly to the day counter and arranged to generate, after setting the date of the watch to correspond to the cell replacement date, a logic signal (S115) having one logic state when the day of the month in the cell replacement date has a lower number than the day of the month of the watch stoppage date, and another logic state when the day of the month in the cell replacement date has a higher number or a number that is equal to the day of the month in the watch stoppage date; and

- means (117) arranged to receive a control signal (S116) from the sequential circuit and the signal from the comparator and to issue said discrimination signal to the month counter.

Patentansprüche

1. Elektronische Uhr, umfassend:

- eine Zeithalterschaltung (1), die ein Zeitbasissignal (S1) und ein Schnellgangsignal (S13) mit einer Frequenz oberhalb derjenigen des Zeitbasissignals (S1) liefert,

- einen ersten Motor (2), aktiviert ausgehend von dem Zeitbasissignal (S1),

- einen Tageskontakt (X), aktiviert von dem ersten Motor (2) am Ende jedes Tages, um ein Tagessignal (Sx) zu liefern,

- eine von dem ersten Motor (2) angetriebene analoge Zeitanzeige (4),

- ein Korrekturorgan (3), das eine Neutralposition (16) und eine Korrekturposition (16') einnehmen kann, in der es die Modifikation der Angaben der Anzeige (4) ermöglicht,

- an das Organ (3) angekoppelte Mittel (Y), die ein logisches Positionssignal (Sy) liefern, wobei ein Pegel dieses Signals repräsentativ für die Neutralposition (16) des Organs (3) und der andere Pegel repräsentativ für die Korrekturposition (16') ist,

- eine Ewigkalenderschaltung, umfassend einen Tageszähler (31), einen Monatszähler (32) und einen Jahreszähler (33), angeschlossen in Serie und aktiviert durch das Tagessignal (Sx), sowie auf den Zählstand des Monatszählers (32) und des Jahreszählers (33) ansprechende Mittel (34), um am Ende eines Monats mit weniger als 31 Tagen den Tageszähler (31) in den Zählstand entsprechend dem ersten Tag des folgenden Monats zu setzen, bei welchem Zählstand der Tageszähler ein Monatssignal (Sm) liefert,

- einen zweiten Motor (23),

- eine Analoganzeige (20) des Datums, angetrieben von dem zweiten Motor (23),

- von dem zweiten Motor (23) aktivierte Mittel (Z), die ein Datumssignal (Sz) jedesmal dann erzeugen, wenn das Datum den ersten eines Monats durchläuft,

- eine Steuerschaltung (25) des zweiten Motors (23), die an diesen im Ansprechen auf das Tagessignal (Sx), das Monatssignal (Sm), das Datumssignal (Sz) und das Schnellgangsignal (S13) ein Steuersignal (S25) liefert, das es ihm ermöglicht, mit der Frequenz des Schnellgangsignals (S13)



die Anzeige des Datums der Zahl von Tagen entsprechend dem Komplement zu 32 des Zählstands des Tageszählers (31) zu verlagern, und

– eine die elektronische Schaltung speisende Batterie, dadurch gekennzeichnet, daß sie ferner umfaßt:

– einen nichtflüchtigen reprogrammierbaren Speicher (41),

– eine erste Übertragungsschaltung (40), angekoppelt an den Monatszähler (32) und den Jahreszähler (33) für den Transfer des Inhalts dieser Zähler (32, 33) am Ende jedes Monats bzw. Jahres in den nichtflüchtigen Speicher (41), eine Detektorschaltung (43), die zum Zeitpunkt des Batteriewechsels an einem Wechseldatum (D_R), was zum Stillstand der Uhr an einem Stillstandsdatum (D_A) geführt hat, ein Detektorsignal (S43) liefert,

– eine zweite Übertragungsschaltung (42) für den Transfer des Inhalts des nichtflüchtigen Speichers (41) in den Monatszähler (32) und den Jahreszähler (33) im Ansprechen auf das Detektorsignal (S43), und

– eine Initialschaltung (100), die das Detektorsignal (S43), das Datumssignal (S_z), das Positionssignal (S_y), das Schnellgangsignal (S13) und das den Inhalt des Tageszählers (31) repräsentierende Signal empfängt und, im Ansprechen auf das Positionssignal (S_y), erzeugt durch die Verlagerung des Korrekturorgans (3) aus der Korrekturposition (16') in die Neutralposition nach dem Einstellen des Datums der Uhr, dem Monatszähler (32) ein Diskriminationssignal (S120) liefert, bestimmt zum Inkrementieren dieses Zählers (32) um eine Einheit, wenn der Monatstag des Batteriewechseldatums (D_R) kleiner als der Monatstag des Stillstandsdatums (D_A) der Uhr ist, damit der Monatszähler (32) den richtigen Monat angibt, wenn die Batterie in einem Intervall von siebenundzwanzig, achtundzwanzig, neunundzwanzig oder dreißig Tagen gewechselt wird, gezählt vom Stillstandsdatum der Uhr.

2. Uhr nach Anspruch 1, dadurch gekennzeichnet, daß die Initialschaltung umfaßt:

– eine Sequenzschaltung (119), die das Detektorsignal, das Datumssignal, das Positionssignal und das Schnellgangsignal empfängt und Steuersignale (S101, S103, S107, S116) abgibt, und

– eine Diskriminatorschaltung (120), angeschlossen an die Sequenzschaltung und an den Tageszähler, welche das Diskriminationssignal dem Monatszähler zuführt.

3. Uhr nach Anspruch 2, dadurch gekennzeichnet, daß die Diskriminatorschaltung umfaßt:

– ein Register (109), verbunden mit dem Tageszähler und bestimmt zum Speichern einer für den Monatstag des Stillstandsdatums der Uhr repräsentativen Zahl im Ansprechen auf ein Steuersignal (S101) der Sequenzschaltung, ausgelöst durch das Datumssignal,

– einen Subtrahierer (113), an den Registerausgang angeschlossen, welcher der Monatstag des Stillstandsdatums der Uhr berechnet,

– einen Komparator (115), angeschlossen einer-

seits an den Subtrahierer und andererseits an den Tageszähler, welcher Komparator nach dem Einstellen des Datums der Uhr entsprechend dem Batteriewechseldatum ein Logiksignal (S115) liefert, das einen ersten Logikzustand annimmt, wenn der Monatstag des Batteriewechseldatums kleiner als der Monatstag des Stillstandsdatums ist, und den andern Logikpegel annimmt, wenn der Monatstages Batteriewechseldatums größer oder gleich dem Monatstag des Stillstandsdatums der Uhr ist, und

– Mittel (117), die ein Steuersignal (S116) der Sequenzschaltung und das Signal des Komparators empfangen, um dem Monatszähler das Diskriminationssignal zuzuführen.